



Dossier suite à la venue de M. Éric Zemmour à Bruxelles le 6 janvier 2015

- **Introduction**
- **Extrait des Accords de Gouvernement**
- **Citations de et à propos de M. Éric Zemmour**
- **Dépôt de plainte auprès du Procureur du Roi**
- **Lettre ouverte à M. Armand De Decker, Bourgmestre d'Uccle**
- **Lettre ouverte à M. Yvan Mayeur, Bourgmestre de Bruxelles-Ville**
- **Soutenir l'action du CCIB. Indignez-vous !**

Edition mise à jour du 3 janvier 2015

Grande couverture médiatique de l'action de mobilisation citoyenne du Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique (CCIB)

La Polémique Relancée

La fronde anti-Zemmour marque un point

Le Collectif contre l'islamophobie s'inquiète de la venue d'Eric Zemmour

Belga
Mis en ligne vendredi 2 janvier 2015, 7h28
Zemmour

Il a porté plainte auprès du procureur du Roi pour lui demander de mener une enquête visant à examiner le caractère éventuellement illégal des propos du polémiste.



© Bruno Dalimonte (Le Soir)

Le CCIB « ne peut rester inactif »

Le CCIB explique sortir de sa réserve en réponse au « silence et à l'inaction » qui ont suivi son interpellation « hors champ médiatique », le 19 décembre, des organisateurs du Cercle de Lorraine ainsi que de M. Mayeur.

« Le CCIB est fermement attaché à la liberté d'expression et à sa préservation mais ne peut rester inactif face à la propagation dans notre pays de la haine envers les musulmans ou envers une quelconque catégorie de population sur base de ses convictions, origines, apparences et/ou cultures », explique le collectif fondé en septembre 2014, tout en soulignant que M. Zemmour a déjà été condamné en France pour incitation à la haine raciale.

Par sa plainte, le CCIB demande au Procureur de mener une enquête visant à examiner le caractère éventuellement illégal des propos de M. Zemmour.

Éric Zemmour annulé en Belgique malgré le soutien de la LDH

CULTURE > LIVRES Par Julia Beyer | Publié le 02/01/2015 à 17:20



Zemmour à Bruxelles: la polémique s'enflamme

ELODIE BLOGIE
Vendredi 2 janvier 2015

La polémique liée à la venue d'Eric Zemmour à Bruxelles enfle. Récit en cinq temps des derniers rebondissements.

Belgique

Société Accueil

Eric Zemmour à Bruxelles: la librairie Filigranes annule la séance de dédicace

SOCIÉTÉ | Mis à jour le vendredi 2 janvier 2015 à 16h40

Article Vidéo (1) Image (1)

Envoyer Imprimer 0 Twitter

La librairie Filigranes annule la séance de dédicace du polémiste Eric Zemmour qui devait se tenir ce 6 janvier prochain à Bruxelles. Après une demande de manifestation reçue par le le bourgmestre de Bruxelles, la librairie a préféré interdire la séance par crainte pour la sécurité son personnel et son bâtiment.

Le Collectif contre l'islamophobie porte plainte contre Eric Zemmour

AFP Publié le jeudi 01 janvier 2015 à 22h00 - Mis à jour le jeudi 01 janvier 2015 à 22h56



Le Collectif contre l'islamophobie s'attaque à Eric Zemmour



Une plainte visant à empêcher la venue d'Eric Zemmour a été déposée

Le Collectif contre l'islamophobie en Belgique (CCIB) a annoncé jeudi le dépôt d'une plainte auprès du procureur du Roi dans le cadre de la venue le 6 janv...

Actualité Société 1/01 - 22h11

Le Collectif contre l'islamophobie porte plainte afin d'empêcher la venue d'Eric Zemmour en Belgique



Le Collectif contre l'islamophobie en Belgique (CCIB) a annoncé jeudi le dépôt d'une plainte auprès du procureur du Roi dans le cadre de la venue le 6 janvier prochain à Bruxelles du journaliste français Eric Zemmour. Le CCIB interpelle également publiquement le bourgmestre de Bruxelles, Yvan Mayeur, et celui d'Uccle, Armand De Decker.

13 réactions

Introduction

M. Éric Zemmour est prévu pour une tournée en Belgique le 6 janvier 2015 dans au moins trois endroits : Le Cercle de Lorraine, la librairie Filigranes¹ et le B19 Country Club à Uccle.

Déjà par le passé, cet orateur jouissant d'une plateforme médiatique rassemblant plusieurs millions d'auditeurs hebdomadaires, a tenu des propos xénophobes et incitant à la haine raciale qui lui ont valu au moins une condamnation du Tribunal correctionnel de Paris le 18 février 2011. Il fait également actuellement l'objet d'au moins une plainte pour des chefs d'accusation similaires.

Cependant, en Belgique, tant les organisateurs de sa tournée promotionnelle que certains élus ont tenté de minimiser les propos inadmissibles de M. Zemmour et se sont retranchés derrière le fait qu'ils n'avaient pas encore pris le temps de se pencher en profondeur sur la personnalité de M. Zemmour, ainsi que sur ses propos controversés.

Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB) souhaite dans le cadre de ce dossier leur apporter une information plus complète pour combler leur manque d'informations quant à la personnalité de M. Zemmour et certaines de ses idées à caractère raciste, xénophobe mais aussi sexiste.

Le CCIB a opté dès le départ pour une position de prudence en interpellant, hors du champ médiatique et directement des organisateurs et des élus afin de ne pas faire de la publicité à ce personnage. Néanmoins, face au silence quasi général qui a suivi nos interpellations, il est temps à présent d'agir. C'est pourquoi le CCIB a décidé de déposer une plainte auprès du Procureur du Roi de Bruxelles et d'interpeler les deux Bourgmestres qui accueilleront sur le territoire de leur commune des interventions de M. Zemmour ce 6 janvier 2015.

Tout en rappelant notre attachement à la liberté d'expression qui constitue un droit fondamental dans toute société démocratique, il est temps de construire un front citoyen antifasciste suite à l'annonce de la venue de M. Zemmour en Belgique en refusant l'importation du débat français chez nous et en luttant ensemble contre la banalisation de la haine dans notre société.

Stop à l'islamophobie. Ensemble. Maintenant.

¹ Suite à la dénonciation du CCIB quant à la venue de M. Zemmour, la Librairie Filigranes a décidé d'annuler la séance de dédicace prévue dans son établissement. Le CCIB remercie la Librairie Filigranes et dénonce fermement les menaces qui auraient été proférées envers cette librairie. Pour remercier les responsables de la librairie, n'hésitez pas à leur envoyer un mail à press@filigranes.be.

Accord du Gouvernement fédéral

« Le gouvernement appliquera une **tolérance zéro en matière de discrimination**, en particulier pour le marché de l'emploi. (...) »

Le gouvernement assurera une meilleure exécution de la circulaire du 13/2013 en matière de **délit de haine**. (...) »

Le gouvernement accordera **la priorité à la lutte contre toute forme de racisme et d'incitation à la haine à l'égard des personnes d'origine étrangère, d'antisémitisme, d'intolérance, d'extrémisme et de violence interculturelle**. Durant cette législature, le gouvernement veillera à poursuivre le **développement d'une politique de tolérance zéro contre toutes les formes de violence**, dont la violence sexiste, la violence sexuelle, l'homophobie et la transphobie (...) »

Déclaration de politique générale du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (2014 - 2019)

« En premier lieu, le Gouvernement veillera à **développer des projets de prévention** contre toute forme de **discrimination, de préjugés, de racisme, d'islamophobie et d'antisémitisme** (...) »

Notre Région ne peut en aucun cas tolérer sur son territoire des quelconques expressions de racisme, d'islamophobie, d'antisémitisme ou de xénophobie. À cet égard, le Gouvernement soutiendra toutes les initiatives qui vont dans le sens d'une meilleure compréhension mutuelle et d'un plus grand dialogue interconvictionnel et interculturel. »

Discours du ministre de la Région de Bruxelles-Capitale,
M. Rudi Vervoort, 20 juillet 2014

Échantillon des propos de M. Zemmour

« Les français issus de l'immigration sont plus contrôlés que les autres parce que la plupart des trafiquants sont des Noirs et des Arabes. C'est un fait »

« Mais pourquoi on est contrôlé 17 fois ? Pourquoi ? Parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes. C'est comme ça, c'est un fait. »

Éric Zemmour, Émission « Salut les Terriens », Canal +, 6 mars 2010

Éric Zemmour a été cité en justice par SOS Racisme, la Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), l'Union des Étudiants Juifs de France (UEJF) et J'accuse et il a été condamné pour **provocation à la haine raciale** par le Tribunal correctionnel de Paris le 18 février 2011.

Le procureur a rappelé qu'elle était la porte-parole d'une « République qui doit unifier et pacifier surtout dans la période trouble que la France traverse depuis plusieurs mois et au cours de laquelle des propos que l'on croyait définitivement tus reprennent de la vigueur ».

« Les employeurs ont le droit de refuser des Arabes et des Noirs »

[Éric Zemmour, Émission L'Hebdo \(débat consacré aux statistiques ethniques et la Halde\) sur France Ô, 6 mars 2010](#)

Éric **Zemmour** a été cité en justice par SOS Racisme, la Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), l'Union des Étudiants Juifs de France (UEJF) et J'accuse et il a été condamné pour **avoir justifié une pratique discriminatoire illégale** - la discrimination à l'embauche - en la présentant comme licite.

À la suite de cette condamnation, M. Zemmour n'a présenté aucune excuse, ni apporté aucune infirmation, ce qui tend à démontrer qu'il assume jusqu'à aujourd'hui des propos stigmatisants et xénophobes.

Echange entre M. Zemmour et le journaliste du Corriere della Sierra (30 octobre 2014)

- Éric Zemmour : ***"Les musulmans ont leur code civil, c'est le Coran. Ils vivent entre eux, dans les périphéries. Les Français ont été obligés de s'en aller. "***

- Le journaliste : ***"Mais alors que suggérez-vous de faire ? Vous ne pensez pas que ce soit irréaliste de penser qu'on prend des millions de personnes, on les met dans des avions... "***

- Éric Zemmour ajoute : ***"...ou dans des bateaux..."***

- Le journaliste reprend : ***"...pour les chasser ?"***

- Éric Zemmour : ***« Je sais, c'est irréaliste, mais l'histoire parfois est surprenante. Qui aurait dit en 1940 que un million de pieds-noirs, vingt ans plus tard, seraient partis d'Algérie pour revenir en France ? Ou bien qu'après la guerre, 5 ou 6 millions d'Allemands auraient abandonné l'Europe centrale et orientale où ils vivaient depuis des siècles ?***

- Le journaliste : ***" Ça provoque des tragédies immenses".***

- Éric Zemmour : ***" Je pense que nous nous dirigeons vers le chaos. Cette situation d'un peuple dans le peuple, des musulmans dans le peuple français, nous conduira au chaos et à la guerre civile. Des millions de personnes ne vivent, en France, et ne veulent vivre, à la française. "***

[Éric Zemmour, entretien au quotidien Corriere della Sierra, 30 octobre 2014](#)

Différentes organisations envisagent ou ont déposé plainte pour **provocation à la haine raciale** et/ou **apologie de crime contre l'humanité**.

La question : comment auraient réagi nos élites intellectuelles et/ou politiques et/ou médiatiques si dans cette interview, le mot « musulmans » avait été remplacé par le mot « juifs », « femmes » ou « homosexuels » ?

Sans vouloir rentrer dans une concurrence victimaire dont se refuse le CCIB, nous estimons que le climat de la crise socio-économique a renforcé et accéléré la stigmatisation de populations fragilisées, notamment les « musulmans » et les « roms ». Il est urgent d'avoir un débat public sur l'incapacité dans notre société à prendre des sanctions identiques pour des situations scandaleuses similaires. C'est ce « deux poids, deux mesures » que nous dénonçons.

Ils ont dit à propos de M. Zemmour

« M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, condamne avec une extrême fermeté les propos tenus par Éric Zemmour concernant les musulmans de France dans le quotidien italien Il Corriere della Sierra. »

[Communiqué de presse de M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur du Gouvernement de François Hollande, 16 décembre 2014.](#)

« Ses analyses sont le contraire de ce qu'elles prétendent être. Derrière la prétendue distance de l'observateur lucide libéré de tout tabou, se dissimule en réalité un idéologue d'extrême droite qui manipule la vérité ».

[Aymeric CARON, Incorrect, Fayard, 2014](#)

« M. Zemmour prône la déportation des musulmans hors de France sous prétexte que leur présence entrainerait le chaos national. Ces propos viennent s'ajouter à une litanie de déclarations abjectes et sans fondement de ce prêcheur de haine patenté à l'encontre de l'islam et des musulmans. (...) Que font les pouvoirs publics devant le déferlement de tant de haine ? »

[Observatoire national contre l'islamophobie \(qui dépend du CFCM\),](#)

« Éric est un homme intelligent et courageux (...), je le connais depuis longtemps, j'ai de la sympathie pour lui, j'ai de l'estime, parce que je sais quel courage il faut pour oser dire un certain nombre de choses. »

[Jean-Marie LE PEN, ancien Président du Front national, interview sur BFMTV](#)

« Éric Zemmour est un intellectuel de droite. Je ne crois pas qu'on puisse le cataloguer de la même manière que Dieudonné. Un journaliste ne lance pas n'importe quoi sans raison. »

[Armand DE DECKER, Bourgmestre d'Uccle et Ministre d'État, Le Soir, 22 décembre 2014](#)

lire à ce propos la lettre ouverte du CCIB à M. Armand DE DECKER dans ce dossier

« Je suis hostile à la censure et suis un fervent défenseur de la liberté d'expression. Mais si cette expression amène à la haine de l'autre, c'est différent. Dans notre législation, le racisme et l'antisémitisme sont des délits punis par la loi. Quelqu'un qui véhicule la haine de l'autre n'est pas le bienvenu chez nous. »

[Yvan MAYEUR, Bourgmestre de Bruxelles-Ville, Le Soir, 22 décembre 2014](#)

« Je réclame aussi que l'on n'établisse pas de hiérarchie dans les discours haineux et que l'on condamne de la même manière ceux qui visent les juifs et les musulmans »

[Zoubida JELLAB, conseillère communale à Bruxelles-Ville, Le Monde, 23 décembre 2014](#)

« Début janvier, le polémiste est ainsi invité à s'exprimer au Cercle de Lorraine, au Cercle de Wallonie, au Country Club B19, ainsi qu'à signer ses livres à la librairie Filigranes à Bruxelles. Appelons les choses par leur nom : on a donc organisé en Belgique la tournée promotionnelle d'un facho »

[François GEMENNE, Filigranes est-il encore le nom d'une librairie ?,
Revue Nouvelle, 24 décembre 2014](#)



Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl

Bruxelles, le 31 décembre 2014.

M. Le Procureur du Roi de Bruxelles,
Rue des Quatre Bras, 4 - 1000 Bruxelles (bâtiment Portalis)
Envoi par fax au 025087097 le 31 décembre 2014 et par courrier ordinaire

Objet : Zemmour et incitation à la haine raciale - dépôt de plainte

Monsieur le Procureur,

Je vous écris en ma qualité de Vice-Président du Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB) dont l'objet social est *la lutte contre l'islamophobie et ses manifestations sous toutes ses formes et en tous médias, dans l'esprit de la démarche de la European Fundamental Rights Agency (EFRA) (...) qui fonde son approche sur l'identification du phénomène de l'islamophobie et de ses manifestations en se basant sur des normes reconnues au niveau international et sur le travail permanent du Conseil de l'Europe et des Nations unies.*

À ce titre, nous souhaitons dénoncer à votre Office un ensemble coordonné d'infractions à la loi pénale qui consiste en une infraction à la loi qui réprime les actes inspirés par le racisme et la xénophobie ainsi que notamment la loi qui interdit les discriminations envers un individu ou un groupe du fait de ses caractéristiques ethniques et/ou culturelles et/ou raciales sur l'Arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Il vous est sans aucun doute revenu la polémique autour des propos d'un certain M. Éric Zemmour dont la venue est prévue le 6 janvier à Bruxelles. Il a été invité par différentes organisations dont au moins trois sont connues : le Cercle de Lorraine, la librairie Filigranes et le B19 Country Club à Uccle.

Pour rappel, M. Zemmour a déjà tenu dans le passé des propos d'une extrême gravité qui ont notamment fait l'objet d'une condamnation pour incitation à la haine raciale par le Tribunal correctionnel de Paris le 18 février 2011.

D'autres propos tout aussi graves ont été tenus encore récemment par M. Zemmour dans un entretien au quotidien italien Corriere della Serra :

- Éric Zemmour : *"Les musulmans ont leur code civil, c'est le Coran. Ils vivent entre eux, dans les périphéries. Les Français ont été obligés de s'en aller. "*

- Le journaliste : *"Mais alors que suggérez-vous de faire ? "Vous ne pensez pas que ce soit irréaliste de penser qu'on prend des millions de personnes, on les met dans des avions... "*

- Éric Zemmour ajoute : *"...ou dans des bateaux..."*

- Le journaliste reprend : *"...pour les chasser ?"*

- Éric Zemmour : *« Oui, c'est irréaliste, mais l'histoire parfois est surprenante... Qui aurait dit en 1940 que un million de pieds-noirs, vingt ans plus tard, seraient partis d'Algérie pour revenir en France ? Ou bien qu'après la guerre, 5 ou 6 millions d'Allemands auraient abandonné l'Europe centrale et orientale où ils vivaient depuis des siècles ?*

- Le journaliste : *" Ça provoque des tragédies immenses".*

- Éric Zemmour : *" Je pense que nous nous dirigeons vers le chaos. Cette situation d'un peuple dans le peuple, des musulmans dans le peuple français, nous conduira au chaos et à la guerre civile. Des millions de personnes ne vivent, en France, et ne veulent vivre, à la française. "*

Ainsi donc, M. Zemmour envisage la possibilité de « déporter » une population entière du simple fait de son appartenance culturelle et/ou ethnique et/ou confessionnelle. C'est la première fois depuis la seconde guerre mondiale que de tels propos sont explicitement déclarés à notre connaissance. Faisant preuve d'une grande cohérence, il a récemment - en partie du moins - relégitimer la politique du régime de Vichy.

Ses propos sont d'autant plus graves que M. Zemmour a eu la possibilité de les infirmer mais qu'il s'est semble-t-il abstenu de le faire auprès de son employeur I-Télé qui l'a licencié le 19 décembre 2014 après avoir pris connaissance de ses soi-disant clarifications.

Sur base des informations diffusées par les médias, M. Zemmour est un récidiviste et il assume pleinement ses propos xénophobes et islamophobes qui sont une violation claire de la loi pénale, notamment en ce qui concerne l'incitation à la haine raciale et/ou à la discrimination.

Suite aux propos où M. Zemmour envisage la « déportation » de la population musulmane de France, le Parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour **provocation à la haine raciale**.

Le Ministre de l'Intérieur français, M. Cazeneuve, *a condamné avec une extrême fermeté les propos tenus par M. Zemmour concernant les musulmans de France*. Des organisations juives comme la Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) ou l'Union des Étudiants Juifs de France (UEJF), des organisations musulmanes comme le Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF), l'Observatoire national contre l'Islamophobie (qui dépend du Conseil français du culte musulman (CFCM)) ou encore le Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN) qui va citer à comparaître M. Zemmour pour **apologie de crime contre l'humanité**.

Or, pendant ce temps-là, en Belgique, il apparaît, malgré le caractère manifestement illégal des déclarations récentes de M. Zemmour que des organisations aient trouvé utile de lui permettre d'effectuer une tournée pour y répandre ses « idées » chez nous et qu'à ce titre, il apparaît également qu'une telle tournée ne peut se faire que si M. Zemmour ne dispose sur notre sol de *complices*.

Nous saisissons votre Office pour qu'une enquête et une action soient entamées contre M. Zemmour notamment pour les raisons invoquées ci-dessus ainsi qu'à l'encontre des *complices* dont il disposerait en Belgique puisqu'effectivement, ceux-ci seraient également condamnables par le fait de prêter leur concours à la commission de ses infractions, en cautionnant directement ou indirectement la propagation des discours qui contreviennent gravement à la loi pénale et qui sont constitutifs d'une banalisation de crime contre l'humanité.

La ou les infractions commises ou qui seront commises résident dans le discours proféré ainsi que dans le ou les soutiens qui seront apportés et qui démontreraient la volonté d'en assurer la pérennité et/ou la propagation.

Nous avons interpellé notamment le Cercle de Lorraine qui s'est abstenu de toute réponse laissant par-là supposer qu'il n'était pas affecté par le caractère potentiellement illégal des propos et du projet de M. Zemmour.

Nous comptons donc sur votre Office pour faire respecter la loi pénale et faire en sorte que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre explicitement ou implicitement à visage découvert ou caché concourent à banaliser le racisme, la xénophobie et l'apologie de crimes contre l'humanité en soient empêchés. Vous comprendrez, de surcroît, dans le contexte bruxellois, région multiculturelle et capitale de l'Europe, que ces agissements indignes sont d'autant plus inadmissibles.

Nous vous remercions vivement pour l'attention que vous accorderez, nous en sommes sûrs, à notre courrier et vous adressons, M. le Procureur, nos sentiments les plus distingués.

Hajib EL HAJJAJI, Vice-Président
Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB)

h.elhajjaji@islamophobia.be



**Lettre ouverte du Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique à
Monsieur Armand DE DECKER, Bourgmestre d'Uccle**

Le vivre-ensemble requiert notre vigilance à tous !

A l'attention de M. Armand De Decker,
Bourgmestre de la commune d'Uccle,
(info@armanddedecker.be, bourgmestre@uccle.be)



Copie à M. Olivier CHASTEL, Président du Mouvement Réformateur (MR)
(contact@mr.be)

Copie à M. Charles MICHEL, Premier Ministre du Gouvernement du Royaume de Belgique
(charles.michel@premier.fed.be)

Copie à M. Louis MICHEL, Député européen (louis.michel@europarl.europa.eu)

M. le Bourgmestre,

Nous vous écrivons la présente en votre qualité de Bourgmestre de la commune d'Uccle et dans le cadre de la venue imminente de M. Zemmour à Bruxelles, bien connu pour ses propos racistes et xénophobes sur les Noirs et les Arabes pour lesquels il a d'ailleurs été condamné par le Tribunal correctionnel de Paris le 18 février 2011.

Notre association a pour objet social *la lutte contre l'islamophobie et ses manifestations sous toutes ses formes et en tous médias, dans l'esprit de la démarche de la European Fundamental Rights Agency (EFRA) (...) qui fonde son approche sur l'identification du phénomène de l'islamophobie et de ses manifestations en se basant sur des normes reconnues au niveau international et sur le travail permanent du Conseil de l'Europe et des Nations unies.*

Votre interview dans le Soir du 22 décembre 2014 a suscité chez nous une très vive inquiétude.

Dans un premier temps, vous avez dit vouloir prendre connaissance des propos de M. Zemmour avant de prendre position. Nous souhaitons vous adresser pour votre bonne information copie de la plainte que nous déposons auprès de M. le Procureur du Roi de Bruxelles ce 31 décembre 2014.

Dans un second temps, vous avez également tenus dans cette interview des propos qui nous ont surpris et même choqués en laissant paraître un prisme de compréhension à l'égard des propos et de l'orientation de ce personnage qui devrait faire prochainement l'objet de poursuites judiciaires devant le Tribunal correctionnel de Paris pour **apologie de crime contre l'humanité** et pour **provocation à la haine raciale**.

En effet, vous avez notamment déclaré « *Éric Zemmour est un intellectuel de droite. Je ne crois pas qu'on puisse le cataloguer de la même manière que Dieudonné. Un journaliste ne lance pas n'importe quoi sans raison.* » Outre le fait que ce propos est contre le bon sens le plus élémentaire, il tend à légitimer les dires de ce personnage et/ou sa démarche « intellectuelle ». Ensuite, ce curieux distinguo entre l'antisémitisme de Dieudonné qui serait inacceptable et M. Zemmour dont le discours incontestablement raciste et xénophobe serait plus acceptable, nous a profondément choqués.

De ce fait, d'aucuns pourraient mal interpréter vos déclarations, voire les comprendre comme une caution directe ou indirecte à ce discours xénophobe. Vous comprendrez dès lors notre interpellation citoyenne qui a pour but de vous permettre de lever toute ambiguïté en apportant publiquement les clarifications qui s'imposent vu vos précédentes déclarations. Cela est d'autant plus important que vous êtes Ministre d'État et que vous avez été Président du Sénat.

Sachez cependant que nous privilégions le dialogue plutôt que le conflit mais, dans un contexte de banalisation du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme et de l'islamophobie, où les passages à l'acte violent et/ou discriminatoire sont d'autant plus nombreux, il est nécessaire de faire preuve de la plus grande vigilance citoyenne et démocratique.

D'ailleurs, l'Accord de gouvernement fédéral stipule clairement que « *le gouvernement accordera la priorité à la lutte contre toute forme de racisme et d'incitation à la haine à l'égard des personnes d'origine étrangère, d'antisémitisme, d'intolérance, d'extrémisme et de violence interculturelle* ». L'Accord du gouvernement bruxellois indique également clairement que « *notre Région ne peut en aucun cas tolérer sur son territoire des quelconques expressions de racisme, d'islamophobie, d'antisémitisme ou de xénophobie.* »

Nous escomptons et nous sommes convaincus que vous apporterez volontiers toutes les clarifications nécessaires pour dissiper au plus vite les ambiguïtés et les malentendus résultant de vos prises de paroles publiques à ce sujet. C'est d'ailleurs avec plaisir que nous sommes disposés à vous rencontrer pour dialoguer de manière constructive sur la meilleure manière de renforcer notre société démocratique et sa dimension plurielle.

Recevez M. le Ministre d'État, M. le Bourgmestre, l'expression de nos salutations distinguées.

Bruxelles, le 31 décembre 2014.

Hajib EL HAJAJI, Vice-Président

Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB)

h.elhajaji@islamophobia.be



Lettre ouverte du Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique à Monsieur Yvan MAYEUR, Bourgmestre de Bruxelles-Ville

Le vivre-ensemble requiert notre vigilance à tous !

A l'attention de M. Yvan Mayeur,
Bourgmestre de la commune de Bruxelles-
Ville, (cabinet.bgm.mayeur@brucity.be)



Copie à M. Elio DI RUPO, Président du Parti Socialiste (PS) (elio@dirupo.be, info@ps.be)

Copie à M. Rudi VERVOORT, Premier Ministre du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale (info@vervoort.irisnet.be)

Copie à M. Charles PICQUE, Président du Parlement bruxellois
(presidence@parlbru.irisnet.be)

Copie à M. Fouad AHIDAR, Premier Vice-Président du Parlement bruxellois (fahidar@bruparl.irisnet.be)

M. le Bourgmestre,

Nous vous écrivons la présente en votre qualité de Bourgmestre de la commune de Bruxelles-ville et dans le cadre de la venue imminente de M. Zemmour à Bruxelles, bien connu pour ses propos racistes et xénophobes sur les Noirs et les Arabes pour lesquels il a d'ailleurs été condamné par le Tribunal correctionnel de Paris le 18 février 2011.

Notre association a pour objet social *la lutte contre l'islamophobie et ses manifestations sous toutes ses formes et en tous médias, dans l'esprit de la démarche de la European Fundamental Rights Agency (EFRA) (...) qui fonde son approche sur l'identification du phénomène de l'islamophobie et de ses manifestations en se basant sur des normes reconnues au niveau international et sur le travail permanent du Conseil de l'Europe et des Nations unies.*

Nous vous avons interpellé dans un courriel du 19 décembre 2014 mais n'avons reçu à ce jour aucune réponse. Pour rappel, M. Zemmour devrait faire prochainement l'objet de poursuites judiciaires devant le Tribunal correctionnel de Paris pour **apologie de crime contre l'humanité** et pour **provocation à la haine raciale**. **Comment imaginer qu'un tel personnage puisse venir à Bruxelles pour y déverser sa haine dans une tournée promotionnelle ?**

D'ailleurs, l'Accord de gouvernement fédéral stipule clairement que « *le gouvernement accordera la priorité à la lutte contre toute forme de racisme et d'incitation à la haine à l'égard des personnes d'origine étrangère, d'antisémitisme, d'intolérance, d'extrémisme et de violence interculturelle* ». L'Accord du gouvernement bruxellois indique également clairement que « *notre Région ne peut en aucun cas tolérer sur son territoire des quelconques expressions de racisme, d'islamophobie, d'antisémitisme ou de xénophobie.* »

Plusieurs associations de la société civile impliquées dans la lutte antiraciste, le MRAX, EmBeM, Pax Christi ont dénoncé les atteintes graves au vivre-ensemble et à la

cohésion sociale, déjà bien malmenée en cette période de crise. À cela s'ajoutent des appels à manifestation d'organisations de gauche et d'extrême droite, pour soutenir ou dénoncer sa venue. Nous ne pouvons exclure que certains de nos membres assistent également à ces manifestations en désapprobation citoyenne de la venue de M. Zemmour.

Combattant le fascisme et refusant que M. Zemmour vienne déverser sa haine en Belgique avec l'aide de ses complices, nous attirons votre attention sur le risque grave à l'ordre public dont vous êtes le garant en tant que Chef de la police. Bruxelles doit être libérée de la haine, du racisme et de la xénophobie et ces tensions sont réelles.

Sachez cependant que nous privilégions le dialogue plutôt que le conflit mais, dans un contexte de banalisation du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme et de l'islamophobie, où les passages à l'acte violents et/ou discriminatoires sont d'autant plus nombreux, il est nécessaire de faire preuve de la plus grande vigilance citoyenne et démocratique.

Nous escomptons et nous sommes convaincus que vous apporterez volontiers votre soutien à notre démarche citoyenne. C'est d'ailleurs avec plaisir que nous sommes disposés à vous rencontrer pour dialoguer de manière constructive sur la meilleure manière de renforcer notre société démocratique et sa dimension plurielle.

Recevez M. le Bourgmestre, l'expression de nos salutations distinguées.

Bruxelles, le 31 décembre 2014.

Hajib EL HAJJAJI, Vice-Président

Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB)

h.elhajjaji@islamophobia.be

Soutenez l'action du CCIB, n'hésitez pas à vous joindre à nos 5 actions de protestations citoyennes

- 1- **Contactez en tant que citoyen ou au nom de votre association/organisation** chaque jour jusqu'à la date de l'événement **les organisateurs et les bourgmestres locaux** pour leur faire part de votre désapprobation. Il est important de sensibiliser tant les organisateurs que les élus sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la déconstruction ou la propagation des préjugés, de la xénophobie, de l'islamophobie, de l'antisémitisme, du sexisme et du racisme.

Dans le cadre de la tournée de M. Zemmour le 6 janvier 2015 :

- a. au Cercle de Lorraine (tél : **023746525** - email : **cl@cl.be**)
- b. au B19 Country Club (tél : **023750009** - email : **info@b19.be**)

Dans le cadre de l'intervention de M. Zemmour le 13 janvier 2015 :

- c. Cercle de Wallonie (tél : **081734080** - email : **info@cerclewallonie.be**)

- 2- Contacter les élus (surtout si vous êtes habitant de la commune !) pour exprimer votre indignation face à l'inaction et au danger de trouble à l'ordre public que représente les manifestations annoncées.
 - a. Cabinet du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles : téléphoner au **022795002** ou envoyez un email à **cabinet.bgm.mayeur@brucity.be**
 - b. Cabinet du Bourgmestre de la commune d'Uccle : téléphoner au **023486752** ou envoyez un email à **bourgmestre@uccle.be**
- 3- Dépêcher un huissier à l'entrée du Cercle de Lorraine, de la librairie Filigranes et du B19 Country Club (à défaut s'y rendre et prendre en vidéo les discours et/ou les participants à l'entrée de ces événements dans la limite de la loi sur la vie privée)
- 4- Se rendre à [Filigranes](http://Filigranes.be) et faire la file à l'entrée afin d'allonger le temps d'attente -> action annulée et remplacée par un email de remerciement et de soutien (press@filigranes.be)
- 5- Faire un don au CCIB pour soutenir sa plainte et ses projets et s'abonner (ainsi que vos amis) à la page Facebook ou le compte Twitter du CCIB pour rester informé

Compte bancaire : IBAN BE10 5230 8069 6904 (Triodos)

Page Facebook : CCIB - Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl

Twitter : @CCIB_be

N'hésitez pas à nous envoyer un email en copie (contact@islamophobia.be) ou de nous informer de vos actions de protestations citoyennes non-violentes. Ensemble, faisons reculer le racisme, la xénophobie et l'islamophobie en Belgique !

Stop à l'islamophobie. Ensemble. Maintenant.

CCIB - Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl

Page Activité 6 Statistiques Paramètres Développer l'audience

« Le vivre-ensemble requiert la mobilisation de toutes et tous ! »

Communiqué de presse suite à la venue d'E. Zemmour le 6 janvier 2015 annonçant un dépôt de plainte au Procureur du Roi et une lettre ouverte à MM. A. De Decker et Y Mayeur

Stop à l'islamophobie. Ensemble. Maintenant.

CCIB - Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl

Organisation à but non lucratif

+ S'abonner Partager ...

Journal À propos Photos Mentions J'aime Plus ▾

PERSONNES

1 275 mentions J'aime

Ciblez 1 100 000 personnes à proximité Région de Bruxelles-Capitale.

Promouvoir la Page

À PROPOS

Le Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl (CCIB) est une association de lutte contre les préjugés, les haines et les discriminations.

Statut Photo / Vidéo Offre, événement +

Quoi de neuf ?

CCIB - Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl a partagé un lien.

Publié par Hajib Elhajjaji (?) - il y a 3 heures

Une librairie de Bruxelles ne veut plus d'Eric Zemmour

www.saphirnews.com

La librairie Filigranes à Bruxelles, qui devait accueillir Eric Zemmour le 6 janvier, a décidé, vendredi 2 janvier, de se rétracter « pour des raisons de sécurité ». L'auteur du Suicide Français, qui...

Suivez-nous sur notre page Facebook et sur Twitter





Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl

www.islamophobia.be - contact@islamophobia.be

Victime d'islamophobie ? Ecrivez-nous à sos@islamophobia.be

Notre travail ne peut se faire que grâce à votre soutien.

Devenez des acteurs de la lutte contre l'islamophobie en Belgique et sur Internet.

Renforcez l'action du CCIB en versant un don

IBAN BE10 5230 8069 6904 (Triodos)

Stop à l'islamophobie. Ensemble. Maintenant.